Gestionnaire
du Réseau de Transport d'Electricité

Groupe de Travail
de la Commission Accès au Réseau

GT « Services Système »

Relevé de conclusions de la réunion du 19 novembre 2008

Gestionnaire
du Réseau de Transport d'Electricité

Participants :

A.SCHMITT (GDF-SUEZ)
JB. LEFEBVRE (GDF-SUEZ)
C.LAUNAY (EDF DOAAT)
E. JOUBERT (SNET)
C. MONTBROUSSOUS (CNR)
A. COLICHE (DIRECT ENERGIE)
J. ZAMBONI (POWEO)
A.MEIER (ATEL)
W.CHAN (UNIDEN – Air Liquide)
P.BERTOLINI (RTE)
E.THEBAULT (RTE)
JV. ECK (RTE)

RTE fait un rappel de l'avancement du dossier et des conclusions du Comité Plénier du 29 octobre. La suite des travaux est calée comme suit :

- ✓ la finalisation du rapport d'étape sur l'évaluation de la rémunération des services de réglage de fréquence : les travaux sont à poursuivre sur ce sujet et reprendront en 2009 ;
- ✓ l'examen des améliorations possibles du dispositif actuel permettant d'optimiser la fourniture des services système par (et entre) les producteurs ;
- ✓ la réalisation d'une étude comparative des pratiques étrangères en matière de réglages primaire et secondaire de réglage de la fréquence et de la tension.

- ➢ **Le rapport d'étape va être finalisé. RTE va proposer une version révisée pour la prochaine réunion du GT.**

- ➢ **Benchmark européen sur les services système : RTE et les producteurs font un état des lieux des éléments dont ils disposent pour le prochain GT.**

RTE présente une première analyse des pistes d'amélioration du processus actuel :

- ✓ calage de la prescription par producteur en fonction de la production (et non plus des groupes aptes),
- ✓ prévision du besoin de services système adressé par RTE aux producteurs sous la forme d'un pourcentage de leur production et plus tôt qu'aujourd'hui,
- ✓ retard de l'heure de la prescription,
- ✓ création d'un mécanisme d'échange secondaire.

La majorité des producteurs n'est pas favorable au retard de la prescription. Certains producteurs ont exprimé leur intérêt pour une avancée de l'heure de la prescription avant le fixing des marchés J-1 de façon à avoir plus de visibilité sur les volumes d'énergie qu'ils peuvent mettre sur le marché.

- **Pour la prochaine réunion, RTE présentera les règles qu'il utilise pour déterminer ses besoins de réglage, dans le cadre des règles UCTE, ainsi que leur traduction en terme de % de production à prescrire à chaque acteur.**

Des éléments complémentaires sont demandés par les producteurs :
- ✓ évolution de la moyenne du niveau de téléréglage au pas 1/2 heure
- ✓ évolution de la fréquence

L'objectif est d'examiner comment se situe le niveau de RSFP pendant les heures d'appel de moyens de type CCG.

- **RTE examine dans quelle mesure il peut fournir ces éléments.**

RTE présente une étude sur la possibilité d'échanges de réserve entre producteurs : un potentiel qualitatif d'optimisation économique de la fourniture a été mis en évidence et les producteurs se sont montrés intéressés sur le principe. Néanmoins, la majorité des producteurs estime que les opportunités d'échange sont limitées, voire marginales.

- **Il est décidé de poursuivre la réflexion par une quantification du potentiel associé, à présenter lors du prochain GT. La complexité du mécanisme secondaire à mettre en place sera à ajuster en fonction du potentiel d'échange et des gains escomptés par ce mécanisme.**

Prochaine réunion
29 janvier de 10H00 à 13H00 en salle 1/091